



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral des routes OFROU



Fussverkehr Schweiz
Mobilité piétonne Suisse
Mobilità pedonale Svizzera



Aménagements temporaires

Un pas vers la ville de demain

Impressum

Éditeur

Office fédéral des routes OFROU, 3003 Berne
www.mobilite-douce.ch
Mobilité piétonne Suisse, 8032 Zurich
www.mobilitepietonne.ch

Rédaction

Mobilité piétonne Suisse
Klosbachstrasse 48, 8032 Zurich

Conception et réalisation

Flore Maret, Mobilité piétonne Suisse
Jenny Leuba, Mobilité piétonne Suisse
Pascal Regli, Mobilité piétonne Suisse

Conception graphique et mise en page

Mobilité piétonne Suisse

Photo de couverture

Kyburgstrasse Zurich, 2022
© Camille Decrey

Crédit photos

Berne, Balmweg (p.4-5) © Stadt Bern
Lugano, Parc Besso (p.8-9) © Sabrina Montiglia
Lausanne, Place de la gare (p.18-19) © Mobilité piétonne Suisse
Nyon, Grande Jetée (p.26-27) © Michel Perret
Montréal, Avenue du Mont-Royal (p.32-33) © Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal

Note

Cette publication est également disponible en allemand et en italien

Traductions

Agnès Camacho-Hübner

Téléchargement

www.mobilite-douce.ch
www.mobilitepietonne.ch

Table des matières

Préface	3
1 Introduction : Pourquoi des aménagements temporaires ?	5
1.1 Une démarche agile pour encourager la marche	6
1.2 Marchabilité : la résilience face à l'urgence	7
2 Animer les espaces publics, les valoriser et les végétaliser	9
2.1 La rue est-elle conçue pour jouer ?	10
2.2 Bien-être, diversité et réponse aux enjeux climatiques sont-ils compatibles ?	12
2.3 Vers une végétalisation tactique	14
2.4 Exploration des espaces résiduels pour des aménagements temporaires à Florence	16
3 Procédures et acteurs	19
3.1 Des « îlots d'été » comme espace de dialogue	20
3.2 Les aménagements temporaires : nouveau partenariat public-privé	22
3.3 La rue, un espace de possibilités	24
4 Tester, pour ensuite pérenniser	27
4.1 Améliorations sociales et spatiales en continu	28
4.2 Et si les aménagements temporaires devenaient pérennes ?	30
5 Inspiration d'ailleurs	33
5.1 Retour d'expérience montréalais sur les initiatives d'urbanisme transitoire	34
Perspectives	37



Préface

Le courage d'expérimenter et l'échec comme une opportunité

Avoir tout simplement le courage de passer à l'acte et pas seulement en parler. C'est dans cet état d'esprit que nous avons abordé à Lyss, à la fin de l'été 2022, la revalorisation de l'espace public au centre-ville. Pendant trois mois, le LABÖR devait permettre de tester les mesures identifiées au préalable à l'aide d'ateliers et de promenades diagnostic, et également d'ouvrir le dialogue. Les enseignements tirés de ces aménagements temporaires devaient ensuite être intégrés à l'actualisation du concept communal « espace public ».



Le test n'a toutefois jamais eu lieu : les aménagements temporaires tels que les peintures au sol, les possibilités pour s'asseoir, les plantations et les éléments de jeu ont certes pu être inaugurés ; les premiers retours reçus étaient majoritairement positifs ; mais, à peine deux jours plus tard, le conseil municipal a décidé de suspendre l'expérience et d'enlever le mobilier urbain. Le Bieler Tagblatt titrait : « Le projet controversé de la Bahnhofstrasse a été abandonné : les commerces récupèrent leurs places de parc ». La réaffectation temporaire d'un tiers des places de parc existantes a suscité l'incompréhension des commerces. Oui à la revalorisation de l'espace public, mais pas sur « leurs » places de parc, car elles sont, selon eux, la garantie de leur chiffre d'affaires. Or, le seul moyen pour que les commerces changent d'avis aurait été de laisser ces interventions temporaires sur une plus longue période. Aujourd'hui, à Lyss, il ne reste plus que quelques traces colorées au sol pour rappeler la tentative de revaloriser l'espace public. Et, pour faire écho à Samuel Beckett : « Déjà essayé. Déjà échoué. Peu importe. Essaie encore. Échoue encore. Échoue mieux », cette revalorisation aura aussi une suite à Lyss.

Les exemples présentés dans cette publication montrent ce que les aménagements temporaires apportent, déclenchent, et comment ils peuvent modifier (temporairement) la qualité de séjour. L'engagement pour des espaces publics plus attrayants, en adéquation avec les enjeux climatiques et mettant l'humain au centre en vaut la peine. Mais faites-vous une idée par vous-même !

Daniela Gaspoz-Fleiner
Cheffe de projet Planification, Commune de Lyss, et membre du comité de Mobilité piétonne Suisse

Lyss, Bahnhofstrasse :
Projet LABÖR
(Photo : © Thomas Hug).





1 | Introduction : Pourquoi des aménagements temporaires ?

1.1 Une démarche agile pour encourager la marche

1.2 Marchabilité : la résilience face à l'urgence



¹ Parfois aussi appelé urbanisme « pop-up » ou « guérilla », selon les caractéristiques.

² Valoriser les surfaces résiduelles, Mobilité piétonne Suisse, juin 2019.

1.1 Une démarche agile pour encourager la marche

Temporaire, évolutif, transitoire, éphémère : les termes sont nombreux pour définir les aménagements qui ont gagné en importance ces dernières années dans de nombreuses régions du monde et en Suisse.

Flore Maret, Cheffe de projet Mobilité piétonne Suisse

Cette nouvelle manière de concevoir et de planifier la ville se réfère à la notion englobante d'urbanisme dit tactique¹, caractérisée par des aménagements à petite échelle, à petit budget et limités dans le temps. Basée sur l'expérimentation, cette approche intègre souvent la population dans le processus afin de mobiliser son expertise d'usage et d'identifier ses besoins.

Les aménagements temporaires peuvent viser à répondre aux difficultés rencontrées dans les projets d'aménagement traditionnels, tels que la complexité ou la lenteur des processus. Leur agilité et leur simplicité permettent d'accélérer la prise de décision et d'apporter une réponse souvent intermédiaire à des situations en attente ou bloquées. Lorsqu'ils sont portés par la population, les projets rencontrent également moins de résistance et d'opposition. La diversité des pratiques – mobiliers urbains, marquages au sol, végétalisation, espaces de jeu, zones de rencontre, revalorisation d'espaces résiduels², etc. – met en évidence l'éventail de réponses pouvant être apportées selon les attentes et les besoins des usagers et des usagères.

Les aménagements temporaires donnent l'opportunité de remettre les modes actifs au premier plan et d'encourager la marche. Ils offrent en effet de nombreuses possibilités, telles que l'amélioration de l'attractivité de certains lieux, le réaménagement de certaines rues et l'abaissement des vitesses (zones 30, zones de rencontre) afin de faciliter les déplacements piétons et de favoriser le séjour et la rencontre. La participation de la population dans la planification permet une conception des villes à échelle humaine et une meilleure appropriation de l'espace. L'expérimentation, quant à elle, permet de tester la pertinence de certaines infrastructures, par exemple l'élargissement d'un trottoir, et de valider de nouveaux usages avant leur pérennisation.

Cet instrument de planification de la ville, qui présente de nombreux avantages, connaît également des interprétations variables et des contraintes. Les procédures varient selon les communes et les cantons, selon la durée de l'aménagement et selon l'aménagement lui-même. Par ailleurs, que peut nous apprendre l'évaluation d'un projet ? Comment aborder la pérennisation des aménagements temporaires ? En quoi ces interventions peuvent-elles contribuer à la transition vers une société durable ? À la vision selon laquelle une rue ou une ville est en constante transformation se mêle ainsi au temporaire une vision sur le long terme.

Lausanne, Rue des Échelettes : La transformation participative d'une rue-parking en rue piétonne redonne vie au quartier
(Photo : © Ville de Lausanne).



1.2 Marchabilité : la résilience face à l'urgence

En pleine pandémie de COVID-19, des villes ont mis en place des stratégies d'aménagement provisoire pour réagir à une situation d'urgence. Extension temporaire des terrasses, corridors sanitaires, zones piétonnes et pistes cyclables temporaires. Ce contexte inédit a démontré le potentiel de ce type d'aménagements, mis en œuvre rapidement, flexibles et limités dans le temps, et semble avoir donné une impulsion à cette (relativement) nouvelle manière d'aménager les villes.

Texte de Flore Maret, Cheffe de projet Mobilité piétonne Suisse, sur la base d'un échange avec Anne Juillet, adjointe au chef de la division Espaces publics, Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics, Ville de Lausanne

Le contexte de confinement et de déconfinement a donné l'opportunité aux autorités de réfléchir au réaménagement de l'espace public. Dans une situation d'urgence, la flexibilité offerte par les aménagements temporaires a permis de réagir très rapidement et de déclencher certains processus en prenant moins de risques. Face à la nécessité de distanciation physique et à certaines mesures restrictives, l'extension des terrasses a par exemple été mise en place comme soutien économique aux milieux de la restauration. Des marquages au sol ont aussi permis de concrétiser des espaces d'attente en dehors de certains commerces. Par ailleurs, les aménagements provisoires ont amené une réponse aux besoins spécifiques d'une population (dé)confinée : l'accès à des espaces publics, à des lieux de socialisation, de culture et de liberté.

En Suisse, les aménagements mis en œuvre par la Ville de Lausanne ont par exemple illustré la volonté politique d'accompagner le déconfinement dans un contexte de changement des pratiques de mobilité (télétravail, reports modaux). La facilitation des procédures proposée par le Canton de manière exceptionnelle a favorisé le développement de projets et la mise en place de mesures : 200 terrasses, une quinzaine de zones piétonnes et modérées (zones 30, zones de rencontre), 7,5 km de pistes cyclables.

La place Benjamin Constant constitue un cas d'étude intéressant. Alors qu'une volonté de requalification était en réflexion depuis longtemps, le processus s'est déclenché grâce au contexte de pandémie. Cet espace, situé à un carrefour routier en marge du centre-ville, est relativement complexe : trafic important, terrasses fréquentées, beau point de vue, etc. Plusieurs demandes d'extension de terrasses ont été faites en 2020 pour faire face aux difficultés liées au COVID, mais la configuration des lieux ne permettait pas de garantir la distanciation physique. Saisissant l'occasion de réagir à cette situation et de renforcer l'attractivité de cet espace, la Ville de Lausanne a ainsi activé le processus au travers d'aménagements temporaires. La place Benjamin-Constant est passée en zone 30km/h et la rue de la Paix et le bas de la rue Marterey sont devenues des zones de rencontre. Il s'agit aujourd'hui d'un projet de requalification complète pour un secteur majeur.

Dans un contexte revenu (presque) à la normale, les planificatrices et planificateurs peuvent se saisir des aménagements temporaires ou transitoires pour « faire » la ville et les rues, de manière plus spontanée, plus libre, plus créative. Nous pouvons retenir que dans des contextes de crise sanitaire, et probablement aussi politique, économique ou environnementale, la mise en place de mesures d'aménagement transitoire a le potentiel de rendre les villes plus résilientes et plus adaptées aux besoins de la population.

Lausanne, Avenue Benjamin-Constant : Une vue aérienne du chantier montre l'ensemble de l'aménagement transitoire (Photo : © Ville de Lausanne).





An aerial photograph showing a public space with lush green trees on the left and a paved area with white markings on the right. In the background, there are buildings and a parking lot with several cars. The scene is bright and sunny.

2 | Animer les espaces publics, les valoriser et les végétaliser

2.1 La rue est-elle conçue pour jouer ?

2.2 Bien-être, diversité et réponse aux enjeux climatiques sont-ils compatibles ?

2.3 Vers une végétalisation tactique

2.4 Exploration des espaces résiduels pour des aménagements temporaires à Florence



¹ Le terme allemand « bespielbar » n'a pas de traduction exacte en français. Il définit à la fois ce qui est jouable, ludique, mais aussi modulable et adaptable.

2.1 La rue est-elle conçue pour jouer ?

Peintures au sol, tables de ping-pong, caisses. Les possibilités offertes par les aménagements temporaires pour inviter au jeu sont nombreuses. Que cela nous révèle-t-il sur la fonction de la rue ?

Interview de Petra Stocker, animatrice socioculturelle et urbaniste, planificatrice en transport à la Ville de Berne, rédigé par Flore Maret, Cheffe de projet Mobilité piétonne Suisse

De quelle manière une rue ludique favorise-t-elle la marche dans l'espace public ?

Une rue ludique¹ encourage des usages qui vont au-delà de l'objectif initial visé pour une rue (le déplacement), tels que la rencontre ou le séjour. Elle favorise également un ralentissement de la ville : avancer à l'allure du pas permet de se rencontrer, de bavarder, de boire un verre ou encore de jouer au ping-pong. Et puis, une rue ludique répond au besoin des enfants qui, hors des dangers du trafic, peuvent désormais courir dans l'espace public.

Les aménagements temporaires sont-ils un levier pour favoriser le jeu dans l'espace public ?

Oui, en effet. Ils ont certains avantages par rapport aux aménagements permanents, car en étant flexibles et ajustables, ils répondent à des besoins variés et s'adaptent aux différentes générations. Les aménagements temporaires favorisent le jeu dans l'espace public, car ils permettent d'expérimenter de nouveaux usages, de nouveaux éléments de jeu, de nouvelles formes de marquage au sol. Jouer avec des éléments augmente l'interaction des gens entre eux et avec l'espace. Les aménagements temporaires stimulent l'intérêt et la participation de la population à l'aménagement de l'espace public. Ils offrent de nombreuses possibilités, comme des jeux modulables, des espaces verts, mais aussi toutes formes d'art ou d'évènement. De tels aménagements animent l'espace public en mettant à jour le potentiel de celui-ci.

Encourager la ville ludique questionne la fonction de la rue. Pour certaines personnes, la rue n'est qu'un espace dédié à la circulation motorisée. Que leur répondez-vous ?

Durant les soixante dernières années, les rues sont devenues un espace de circulation exclusif, alors qu'elles étaient auparavant occupées par les vélos, les calèches, les gens et leurs nombreuses activités. Ce n'est que récemment que la fonction initiale de la rue – à savoir le séjour – a été remplacée par la circulation motorisée.

Encourager une ville ludique est possible en maintenant le trafic motorisé, mais réduire la part de celui-ci enrichit les usages de la rue qui sont cruciaux pour la vie sociale du quartier. Une rue ludique contribue par ailleurs à promouvoir les modes durables en rendant l'espace public plus attractif pour la marche et le vélo.

Quels éléments sont selon vous utiles pour rendre un espace ludique ?

Du mobilier tels que des bancs, des sièges et des tables contribue à rendre un espace public accueillant, de même que des bacs végétalisés, des protections contre le soleil ou la pluie, un éclairage de qualité. Des jeux peuvent compléter ces éléments de base et permettre une meilleure

Genève, Place du Marché :
Des peintures au sol simples
et colorées invitent à jouer
(Photo : © Petra Stocker).



appropriation du lieu. Il peut s'agir de jeux « classiques » comme les échecs ou une table de ping-pong, mais aussi d'objets plus abstraits conçus pour inviter au jeu (peinture au sol, pas dessinés au sol, caisses, etc.) et qui enrichissent les possibilités de séjour sans imposer d'usage particulier.

Il est également utile d'avoir des spécialistes de l'animation socioculturelle sur place, qui invitent les gens à utiliser l'espace et qui indiquent ce qui est possible de faire, car cela n'est pas toujours évident.

Pourriez-vous me donner un exemple ?

Je trouve le projet dans la commune de Glaris Nord « *Dialog Mühlerhorn – Mitdenken, mitgestalten, mitmachen* » intéressant. Ce projet qui intègre la population dans un processus de dialogue, a été développé en réponse à la nécessité de (re)donner vie au village. La commune a notamment réalisé un objet d'art temporaire, qui est devenu un point de rencontre vivant, coloré et ludique, ouvert aux différentes générations. Dans ce type de démarche, la population participe à la réalisation de cet aménagement, ce qui est déjà en soi une forme d'intervention ludique.

Quels sont les défis dans la réalisation d'espace temporaire ludique ?

Il y a une appréhension vis-à-vis de la participation de la population, qui est invitée à exprimer ses souhaits et qui donne l'impression d'avoir de grandes attentes.

Je pense toutefois que la population n'attend pas d'aménagement précis. Elle cherche avant tout à pouvoir utiliser l'espace public, à pouvoir y séjourner, s'y sentir bien et y entreprendre diverses activités, dont notamment le jeu. Un aménagement temporaire aide ainsi à concevoir une autre vision de l'espace. La seule chose que l'on promet aux gens, c'est finalement une discussion sur le développement d'un lieu et sur ce que l'on veut expérimenter.

Glaris Nord : Objet d'art temporaire réalisé par Pialeto dans le cadre du projet « *Dialog Mühlerhorn – Mitdenken, mitgestalten, mitmachen* »
(Photo : © halmeskobel).



2.2 Bien-être, diversité et réponse aux enjeux climatiques sont-ils compatibles ?

Comment repenser la rue pour qu'elle réponde à la fois aux défis posés par le changement climatique, à la perte de biodiversité et au bien-être des personnes en milieu urbain ? Les mesures temporaires, mobiles et pensées sur le long terme font-elles partie de la solution ?

Nathalie Baumann, écologue urbaine (MSc), enseignante et consultante, groupe de recherche « développement des espaces verts », Haute école des sciences appliquées de Zurich ZHAW

La densification croissante et la multiplication des chantiers pèsent sur les espaces verts et, par conséquent, sur les conditions de vie de la flore, de la faune et des gens. Le sixième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ainsi que la pandémie de COVID-19 l'ont pourtant clairement montré : les espaces verts, les loisirs et le contact avec la nature dans notre environnement immédiat sont d'une importance capitale, tant pour notre bien-être que pour la biodiversité.

En complément aux parcs et aux jardins, la végétalisation des bâtiments (façades et toits) et des rues joue elle aussi un rôle important : elle contribue en effet de manière significative à compenser la diminution des espaces verts, offre un biotope à la flore et à la faune, améliore le microclimat, influe de manière positive sur notre qualité de vie et notre santé tout en renforçant l'attractivité de la ville.

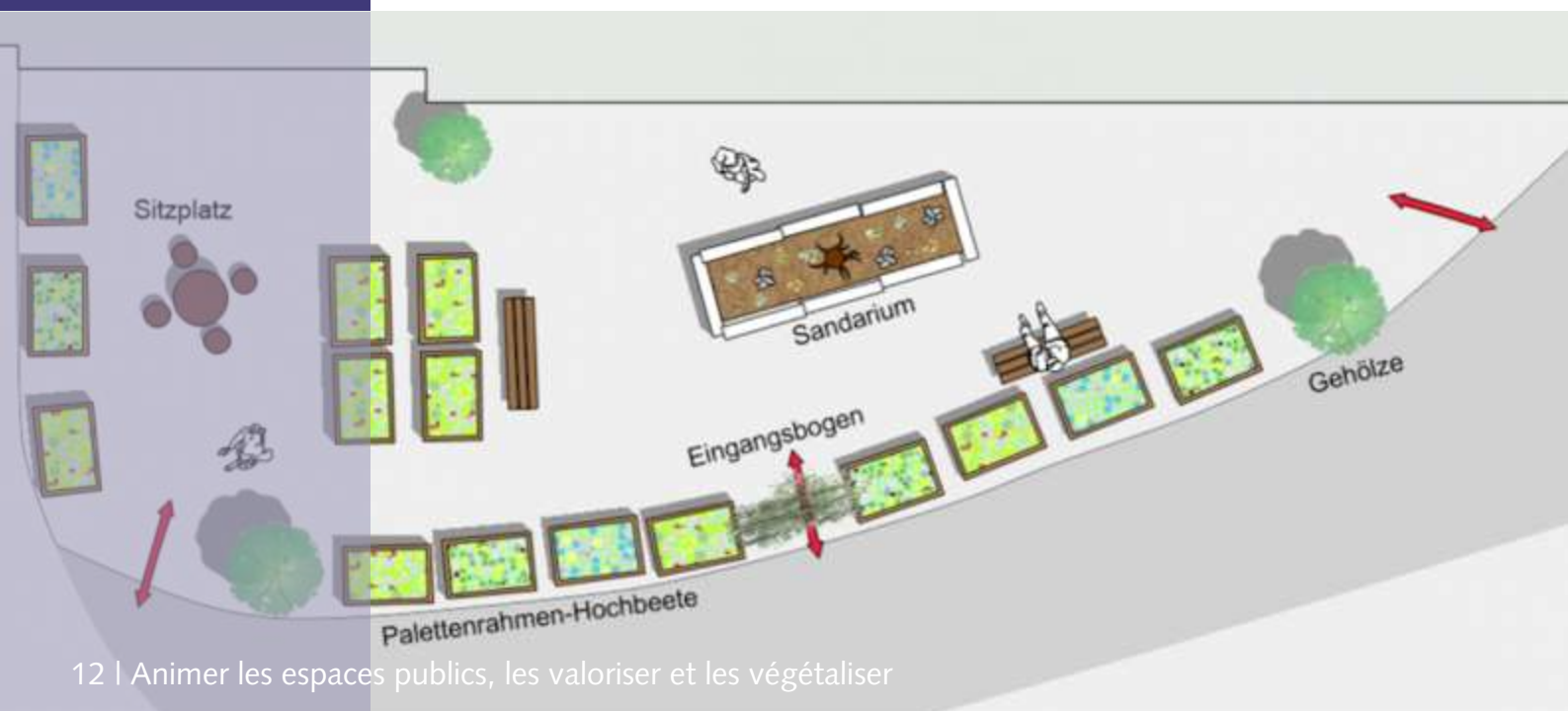
Une oasis de biodiversité au centre de la commune de Wädenswil

Dans le cadre du module « Biodiversité dans l'espace urbain », des étudiantes et étudiants de la ZHAW ont élaboré un concept sur le thème « Réaffectation temporaire et valorisation de la biodiversité d'une place au centre d'une commune ». Dans les faits, une oasis de biodiversité a vu le jour au centre de la ville de Wädenswil, sur une place très fréquentée qui n'était jusqu'à présent qu'un désert d'asphalte insignifiant au bord d'une route à fort trafic. Grâce à cette réaffectation temporaire, l'esplanade de la bibliothèque municipale, inesthétique et sans valeur pour la nature (car non perméable), est devenue une petite oasis verte accueillant près de 400 plantes vivaces sauvages, dont la sauge des prés, le coquelicot, la mauve, la centaurée, l'onagre et la cardère. Cette revalorisation réussie montre qu'il est possible de faire beaucoup pour la biodiversité sur une petite surface et avec peu d'efforts.

Initiatives en faveur des espaces verts en Suisse

En Suisse, la surface urbanisée a augmenté de 25 % au cours des 35 dernières années – chaque seconde, près d'1 m² de nature disparaît. Cet important recul des espaces verts a une grande influence sur le changement climatique, tout comme sur la perte de biodiversité : il faut s'opposer à cette tendance. Ces deux dernières années, plusieurs initiatives « Climat urbain » ont vu le jour dans le cadre du plan d'action 2020-2025 de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) pour l'adaptation de la Suisse au changement climatique. Ces initiatives ont pour objectif de lutter

Wädenswil : Une variante pour la revalorisation de la place (Dessin : © Kevin Hess, 2020).



contre l'augmentation de la température en ville, car la chaleur nuit à la qualité de vie ainsi qu'à la santé de la population. Dans le cadre d'un programme pilote de l'OFEV, il a été démontré que des mesures sont nécessaires pour faire face aux canicules, et notamment des espaces verts, qui ont un effet rafraîchissant, ainsi que des arbres, qui supportent bien la chaleur et la sécheresse. Mais tous les espaces verts ne se valent pas : la qualité d'une végétalisation, synonyme de promotion de la biodiversité, doit être planifiée, comme dans l'exemple du projet de Wädenswil.

Bien plus que de simples avantages écologiques

Outre les avantages écologiques évidents, les personnes profitent également des rues et des places revalorisées. Les plantes améliorent en effet les conditions climatiques grâce à l'effet rafraîchissant de l'eau qui s'évapore et à l'ombre qu'elles procurent (plantes grimpantes et arbres). Le vert profond et les couleurs vives des fleurs apportent une esthétique naturelle à l'espace urbain autrement dominé par le béton et l'asphalte. L'intégration d'éléments naturels permet également à différentes espèces animales de s'installer, de sorte qu'il est possible d'observer les abeilles et les papillons en train de butiner et d'écouter le chant des oiseaux. Cela permet à la fois aux enfants des villes de découvrir la nature dans leur environnement familier et aux petits comme aux grands de bénéficier d'une plateforme d'éducation à l'environnement.

Si, d'ici un à deux ans, l'arrêt de bus voisin devait être déplacé devant la bibliothèque municipale de Wädenswil, la renaturation de la place pourrait être adaptée grâce aux bacs végétalisés déplaçables, à moins que les éléments d'aménagement mobiles ne soient utilisés pour la revalorisation temporaire d'un autre site. Comme leur nom l'indique, les interventions temporaires invitent les passants à s'attarder, à observer et à flâner de manière transitoire seulement. Il faudrait toutefois assurer, à moyen et long terme et à l'aide de mesures ad hoc, la pérennisation de telles « oasis » en tant que lieux permanents de biodiversité et de rafraîchissement. C'est au final la solution la plus durable et la moins coûteuse.

Comme les étudiantes et étudiants ont pu le démontrer de manière exemplaire avec le projet de Wädenswil, il incombe aux planificatrices et aux planificateurs de décider comment l'espace public sera transformé et utilisé à l'avenir. Des solutions créatives et multifonctionnelles seront alors nécessaires afin de garantir à la nature, à la biodiversité, au climat et aux êtres humains plus d'espace, de bien-être, de valeur ajoutée et de responsabilité dans l'espace urbain.

Wädenswil : Visualisation du projet de revalorisation devant la bibliothèque
(Photo : © Kevin Hess ; dessin : © Mathias Wenger).



2.3 Vers une végétalisation tactique

Pour adapter les villes au changement climatique, la végétalisation s'impose comme une réponse porteuse, et bénéfique pour le confort de la marche. L'urgence d'agir invite à imaginer un paysagisme tactique. Mais comment rendre le temporaire compatible avec les besoins et la temporalité du vivant ?

Mathieu Pochon, ingénieur en environnement indépendant, atelier salto

Végétaliser et piétonniser, même combat

Les villes sont aujourd'hui confrontées de manière croissante aux canicules et îlots de chaleur, à des sécheresses suivies de déluges aux conséquences lourdes, et à une biodiversité en péril. Alors que le renforcement de la marchabilité est au fondement d'une mobilité plus durable, les personnes à pied sont les plus exposées à la saisonnalité et aux effets du changement climatique (chaleur, intempéries), et les seniors et les enfants y sont particulièrement sensibles. L'aménagement de l'espace public revêt donc une importance particulière. Pour y faire face, les nouveaux mots d'ordre sont la désimperméabilisation des sols et la renaturation des espaces urbains. La végétation joue un rôle-clé dans la réduction des îlots de chaleur, la régulation du cycle de l'eau, le renforcement de la biodiversité, l'amélioration de la qualité de l'air, sans parler de l'agrément paysagé apporté et des bénéfices pour la santé (physique et mentale) de la population urbaine. Les services écosystémiques associés à la « nature en ville » sont nombreux et le potentiel est encore très important. Deux exemples, à Sion et à Genève, illustrent comment végétaliser de façon temporaire.

Une urgence à conjuguer avec le temps long

La végétalisation est d'autant plus urgente qu'elle met du temps à déployer l'entier de ses effets, surtout s'agissant des arbres. Pourtant, cette urgence ne doit pas limiter les solutions par une pensée à court terme. Une véritable « végétalisation tactique » doit être développée pour apporter des solutions à la fois rapides et adaptées au temps long et aux besoins des plantes et du sol.

Dans cet esprit, la Ville de Sion développe depuis 2020 des aménagements transitoires évolutifs sur la place de la Planta, en attendant un projet de réaménagement profond. La première année, cette surface minérale de 5'000 m² a d'abord été ponctuée d'îlots de fraîcheur (projet « Le Damier ») comprenant : des arbres en pots accompagnés de points d'eau, un revêtement de type chaille clair (poussier) et différents mobiliers d'assise. Des mesures thermiques ont permis de démontrer l'efficacité de l'aménagement vis-à-vis des surfaces non aménagées. À la suite de cette première expérience positive, la Ville a mis en place un parc éphémère, le projet « Atoll », composé d'un chapelet d'îlots arborisés et engazonnés, complétés d'une petite plage de sable pour les enfants et d'un bateau pirate en bois. Pour le confort des usagères et usagers, des bancs et assises en bois ont été installés et des buses diffusant de l'eau ponctuent l'ensemble du site.

Sion, Place de la Planta :
Aménagements temporaires de la place en 2021
(Photo : © Lindaphoto).



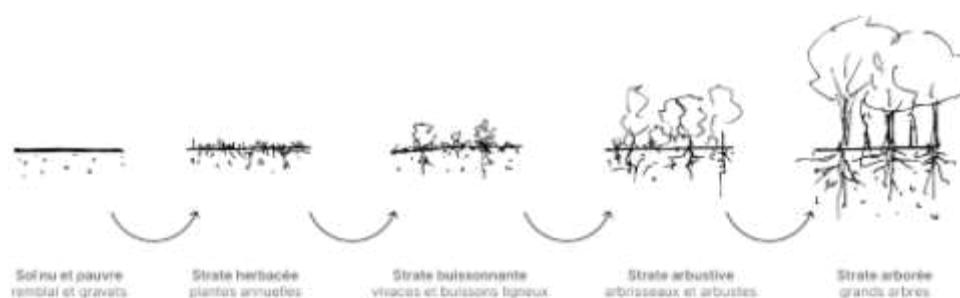
Les arbres qui cachent la forêt, et les autres milieux naturels

Avec leurs vertus écosystémiques et leur figure attachante pour le public, les arbres ont pris le devant de la scène de la re-végétalisation urbaine. Pourtant, ils ne devraient pas faire oublier la multitude d'autres plantes, herbacées ou arbustives, et de micro-milieux qui apportent en outre davantage de biodiversité. La résilience des écosystèmes urbains passe par la multiplication et la superposition de milieux différents reliés entre eux.

La création de milieux humides permet par exemple d'accueillir d'autres espèces et de mieux gérer les eaux pluviales, en limitant le risque d'inondation lors de fortes pluies. Les plans d'eau apportent en outre un sentiment de fraîcheur bienvenu pour les passantes et passants, et agrémentent le paysage urbain. À Genève, la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) a réalisé au printemps 2022 un étang temporaire sur un parking pour une durée de 2 ans et demi. Réalisée avec un budget restreint en impliquant les étudiantes et étudiants, cette zone humide de 130 m² et 80 cm de profond a été posée sur dalle au-dessus de caves situées en sous-sol. Elle permet de récupérer les eaux de la toiture de l'école et d'éviter la surcharge sur le réseau d'évacuation, donc les éventuelles inondations.

Le transitoire est dans la nature

Les projets de re-végétalisation urbaine doivent composer avec des sols de mauvaise qualité, compactés et souvent pollués. La terre végétale étant une ressource limitée, les projets d'urbanisme tactique gagneraient aussi à s'inspirer des successions écologiques observées dans les milieux naturels, en faisant appel aux associations de plantes pionnières comme prémisses à d'autres formes de végétation dans une perspective évolutive. En effet, les successions végétales naturelles modifient progressivement le milieu et le préparent pour accueillir d'autres plantes plus exigeantes (voir le schéma ci-dessous). Jouer avec cette coévolution naturelle entre les associations de plantes et le sol (à revitaliser) peut être un véritable atout pour développer des projets apportant des qualités écosystémiques tout en limitant les coûts.



Dynamique typique d'évolution des successions végétales (Schéma : © Mathieu Pochon).

Genève : Etang temporaire sur le site de l'HEPIA (Photo : © HEPIA).



2.4 Exploration des espaces résiduels pour des aménagements temporaires à Florence

Les espaces résiduels ont longtemps été considérés comme des lieux inutiles et dys-fonctionnels. Grâce à des projets diffusés de réaménagement temporaire, ces espaces peuvent être transformés en lieux de rencontre potentiels pour la communauté.

Luigi Vessella, architecte, docteur, Département d'architecture, Université de Florence

Mirko Romagnoli, architecte, docteur, Département d'architecture, Université de Florence

Traduction de Mario Bellinzona, LaQUP APS

« Cerca trova »¹ est la devise de la recherche « Des *pocket parks* pour tous. La valorisation des espaces résiduels abandonnés en tant qu'opportunités pour la ville inclusive » réalisée à l'Université de Florence par le Florence Accessibility Lab (FAL). Elle avait deux objectifs principaux :

- mettre en évidence et décrire les épisodes spatiaux et les contextes urbains qui sont dans un état d'abandon et de négligence dans le centre historique de Florence ;
- interpréter et comparer les différents espaces résiduels identifiés en vue de leur valorisation à travers des micro-aménagements de régénération urbaine.

La recherche fournit aux administrations locales une méthode pour identifier les espaces d'intervention potentiels. Elle identifie également un réseau d'espaces résiduels dans le centre historique sur lequel un projet pilote de régénération urbaine peut être préparé par le biais d'aménagements temporaires. La valorisation des espaces résiduels dans le centre historique de Florence est particulièrement utile à la lumière des critiques et des risques signalés par l'UNESCO, dont notamment l'impact du tourisme de masse, la réduction conséquente du nombre de résidentes et résidents, ainsi que la faible qualité de l'espace public en termes de mobilité urbaine et de pollution de l'air.

Une méthode de lecture des espaces résiduels

La méthode proposée naît de l'hybridation de deux techniques d'analyse de l'espace urbain. Il s'agit d'une part de la *strollology*, ou « science de la flânerie », une pratique d'exploration dynamique de l'espace, propice à une lecture informelle, spontanée et créative d'un contexte urbain, à partir de laquelle les espaces résiduels ont été sélectionnés. D'autre part, la méthode des manifestations et des causes est une technique d'analyse de l'espace urbain organisée en quatre niveaux d'investigation progressive, visant à reconnaître les éléments capables de décrire les caractéristiques objectives, mais aussi les sentiments et les atmosphères qu'un espace possède et transmet à sa population.

Le projet pilote

La méthode élaborée a été appliquée autour de l'un des principaux axes piétonniers du centre historique de Florence, d'une longueur d'environ 2 kilomètres. La trajectoire de l'activité exploratoire n'a pas été linéaire, comme l'aurait suggéré l'axe de la rue « pilote », mais a pris un caractère sinusoïdal, ondulatoire, visant à la recherche d'épisodes significatifs, proches de l'axe matriciel, mais

Florence, Piazzetta dei Tre Re : Entouré de voies piétonnes encombrées de personnes, ce petit espace semi-abandonné au cœur du centre historique de Florence est invisible de l'extérieur et ne présente aucune caractéristique attrayante (Photo : © Luigi Vessella).



souvent cachés. Les résultats enregistrés pendant la promenade exploratoire, une activité empirique à la fois analytique et émotionnelle, ont révélé des aspects attendus et d'autres inattendus. L'exploration a mis en évidence comment certaines des caractéristiques récurrentes des espaces résiduels sont indépendantes de la localisation de l'espace analysé : la mauvaise qualité des équipements urbains, par exemple, a été repérée à la fois dans les espaces en contact direct avec l'axe piétonnier analysé et dans les zones cachées et peu visibles. Les lieux qui n'ont aucun caractère spécifique, aucune vocation, aucune identité reconnue par la population, deviennent des lieux anonymes, de simple passage, et parfois utilisés comme parkings.

L'absence d'attrait ou d'éléments d'intérêt particuliers capables d'agir comme des catalyseurs est la cause principale de résidualité. Cependant, il existe des espaces résiduels qui se caractérisent par la fréquence des échanges sociaux mais qui souffrent de congestion. Ces zones sont souvent caractérisées par l'absence d'aménagements spécifiques à un lieu, un facteur qui génère un malaise et une désaffection émotionnelle à l'égard de l'espace chez la population.

Implication concrète de la recherche

La difficulté d'agir dans un contexte sensible comme celui du centre historique florentin suggère une approche basée sur la temporalité, la flexibilité et la polyvalence afin d'éviter les solutions définitives qui pourraient mettre en péril l'état des lieux. L'aménagement temporaire, au contraire, permet de vérifier les effets et la compatibilité des interventions de transformation. Grâce à des dispositifs urbains plus « intelligents » et conçus sur mesure, il est possible d'expérimenter différentes organisations spatiales, en redonnant une dignité esthétique, fonctionnelle et sociale à des zones abandonnées ou sous-utilisées. Le suivi des implications d'un aménagement temporaire permet de recueillir des informations utiles à la définition d'un outil opérationnel à long terme et non temporaire. À Florence, un exemple de cette approche est le projet de réaménagement temporaire de la Piazzetta dei Tre Re, l'un des espaces résiduels identifiés par la recherche. Cette petite place vide et déserte a été transformée en oasis urbaine en 2016. Avec la collaboration de plusieurs pépiniéristes locaux, l'espace est aménagé chaque printemps avec un petit bar temporaire, de la végétation, des murs d'escalade et du mobilier démontable et réutilisable conçu sur mesure. La végétalisation de l'espace et la possibilité de s'asseoir à l'ombre est l'une des qualités les plus appréciées par les personnes qui utilisent cette place.

¹ « CERCA TROVA », littéralement « cherche trouve » est une petite inscription peinte sur la fresque de Giorgio Vasari intitulée *La bataille de Marciano en Val di Chiana*, située dans le Salone dei Cinquecento à Florence. Il s'agit d'une invitation à la recherche de la fresque murale de Léonard de Vinci, *La bataille d'Anghiari*, qui, selon des sources historiques, pourrait être cachée dans l'un des murs du Salone.

Florence, Piazzetta dei Tre Re : Aménagement temporaire de la place durant l'été, avec de la végétation et du mobilier démontable et réutilisable (Photo : © Mobilité piétonne Suisse).





ENTRACTE

SBB

SBB

SBB

3 | Procédures et acteurs

3.1 Des « îlots d'été » comme espace de dialogue

3.2 Les aménagements temporaires : nouveau partenariat public-privé

3.3 La rue, un espace de possibilités



3.1 Des « îlots d'été » comme espace de dialogue

Avec ses « îlots d'été », la Ville de Bienne a testé à deux reprises le potentiel d'usage et d'appropriation de l'espace public du quai du Bas, de manière à cibler au mieux son projet de réaménagement. Soigneusement planifiées, les installations temporaires s'inscrivent ainsi dans une réflexion à long terme, soutenant un projet majeur de revalorisation.

Joachim Schlub, géographe, Urbanisme Ville de Bienne

Au cœur de la ville de Bienne, le canal de la Suze, ses murs de rives, ses quais et ses allées d'arbres, constituent un axe majeur à l'échelle de la ville, rythmé par des ponts qui en permettent le franchissement et offrent des perspectives paysagères. Lien entre le centre-ville et le lac, le quai du Bas est un espace apprécié de la population biennoise, bien qu'il présente aujourd'hui un visage négligé et serve davantage de liaison fonctionnelle – largement dédiée à la voiture – que de lieu de flânerie et de détente.

L'aménagement temporaire dans le projet urbain

Le quai du Bas doit être remis en valeur en tant qu'espace public urbain de premier plan. Afin de répondre au mieux aux attentes et besoins des différents groupes d'usagères et d'usagers, ceux-ci ont été impliqués dans les réflexions dès les prémices du projet. Des aménagements temporaires sur site ont servi d'articulation entre les démarches de participation et de planification. Plateforme d'échange, ils avaient pour but :

- de tester des usages de l'espace davantage tournés vers la détente, la flânerie et la rencontre ;
- de préciser les attentes des usagères et usagers par rapport aux orientations du projet ;
- d'informer activement sur les intentions de planification ;
- de faciliter l'identification et la prise de conscience quant au potentiel de l'espace, en modifiant provisoirement les habitudes des personnes qui y passent ;
- de lancer le débat public en occupant non seulement l'espace-rue, mais également l'espace médiatique avec une présence marquante.

La démarche

Sous l'appellation « îlots d'été », les premiers aménagements temporaires au quai du Bas ont été installés de juillet à septembre 2019 (le projet a reçu une mention au Flâneur d'Or 2020). Un pont a été fermé à la circulation et neuf places de stationnement ont été provisoirement réaffectées. Les espaces ainsi libérés de la voiture ont pu accueillir du mobilier coloré, invitant les personnes qui passent à s'y arrêter. Largement utilisées, ces terrasses éphémères ont reçu un accueil globalement favorable de la population qui a également eu la possibilité de déposer ses idées et souhaits en répondant à un questionnaire en ligne ou en glissant un mot dans la boîte à lettre prévue à cet effet.

Bienne, Quai du bas :
Balade-diagnostic guidée réservée aux personnes âgées, dans le cadre de la démarche participative (automne 2022)
(Photo : © Urbanisme Bienne).



Les observations conduites sur place par des spécialistes, de même que les retours de la population ont permis de confirmer la nécessité d'un réaménagement, d'en calibrer les objectifs ainsi que de préciser et enrichir le programme du concours de projet. Les aménagements temporaires ont ainsi fait émerger une base de planification largement étayée et solide.

La conception du réaménagement du quai du Bas, développée dans le cadre d'un concours en mandats d'étude parallèles, a non seulement été accompagnée de personnes expertes dans les domaines de l'architecture-paysagère, de la mobilité et de l'urbanisme, mais également d'un groupe représentant la population. La conception s'est achevée fin 2021 sur un résultat prometteur, ambitieux et à même de répondre aux préoccupations et aux aspirations actuelles.

Un nouvel « îlot d'été » a été réalisé pendant trois mois dans le courant de l'été 2022, assorti d'une présentation simple de l'avant-projet. Au travers de questionnaires disposés de manière ludique le long des aménagements et des promenades-ateliers *in situ*, les personnes intéressées ont eu l'occasion de se familiariser avec le projet et de faire connaître leurs attentes spécifiques pour son approfondissement. Une fois encore, les retours ont été positifs et ont permis de faire ressortir les points plus délicats.

Bilan et perspectives

Les « îlots d'été » ont permis de soutenir un échange avec les personnes utilisant l'espace concerné, en rendant les intentions plus tangibles et en offrant une interface pour une communication active et compréhensible. De l'expérience ressort l'importance de concevoir les démarches de participation et de planification comme un seul processus intégré, afin d'assurer un flux d'information pertinent entre le projet et les participantes et participants, et de réellement faire profiter le projet des inputs reçus. Il est également capital d'accompagner la participation d'un suivi de qualité, impliquant des spécialistes externes ayant un regard suffisamment neutre dans la collecte et la documentation des retours de la population.

Les instances municipales ont tiré jusqu'ici un bilan positif. Apprécies par la population, les aménagements ont rendu le projet plus concret pour celle-ci et ont permis d'affiner certaines thématiques grâce à l'expertise d'usage de la population. Ce constat est satisfaisant, dans la mesure où la mise en œuvre de tels aménagements temporaires requiert des ressources humaines conséquentes et une planification des coûts rigoureuse, deux éléments qu'il est important de prendre en compte dès les premières réflexions. Les multiples niveaux de coordination entre les divers acteurs impliqués (instances cantonales et municipales, partenaires externes, voisinage, etc.) imposent en outre à la personne en charge de la mise en œuvre des aménagements temporaires de la rigueur et de la souplesse dans la communication.

Au vu du succès des « îlots d'été » au quai du Bas et de leur impact positif sur le projet de réaménagement, le processus de développement intégré et inclusif de planification sera poursuivi sur la même voie, invitant les personnes habitant et fréquentant les lieux à s'informer et à s'impliquer, notamment au travers d'une préfiguration du futur réaménagement du site à l'été 2023.

Bienne, Quai du bas : Un questionnaire disposé le long des aménagements temporaires (été 2022)
(Photo : © Urbanisme Bienne).



3.2 Les aménagements temporaires : nouveau partenariat public-privé

Les aménagements temporaires fleurissent et transforment certaines routes en rues de quartier vivantes. Qui réalise et entretient ces aménagements ? Des privés qui ont déclenché la démarche, les associations ou collectifs qui se mobilisent le temps d'un week-end, des mandataires externes ou les services communaux ? Conçus dans des cadres souvent plus flexibles qu'à l'ordinaire et sans budget d'entretien à long terme, comment les aménagements temporaires résistent-ils au temps ?

Julie Imholz, Architecte-urbaniste EPFL-FSU et paysagiste FSAP-REG A

Là où les trottoirs se fleurissent

Procédure réglementée proposant une appropriation publique, le permis de végétaliser a été initié dans plusieurs villes. Il permet aux habitantes et habitants, commerces, associations, crèches, etc. d'occuper gratuitement l'espace public, principalement des trottoirs, par un jardin, tout en respectant des contraintes techniques et réglementaires. Malgré l'aide pédagogique et matérielle accompagnant l'entretien de ces jardins de poche et les liens de voisinage initiés par ces interventions, l'assiduité n'est pas toujours au rendez-vous, ce qui menace d'abandon les bacs et par extension... la rue. Pour pallier ce manque de persévérance civile, le service en charge doit s'assurer de l'entretien régulier des jardins par les privés.

Là où des terrasses commerciales fleurissent en lieu et place du stationnement

Lors du confinement, de nombreuses terrasses de cafés et restaurants ont été installées en prolongement des trottoirs. Désormais, ces terrasses, parfois bricolées, doivent faire l'objet de permis de construire pour s'intégrer dans le paysage de la rue. Celui-ci permet de privatiser des places de stationnement dans un but commercial. Cette procédure fastidieuse pour les commerces ainsi que son coût de location incitent la gérance à les démonter, alors qu'elles participaient à l'animation des rues. Leur disparition pourrait-elle toutefois ouvrir la voie à une appropriation publique sur l'espace de stationnement en élargissant cette procédure à des usages non lucratifs ?

Là où la rue appartient à toutes et tous

Des concours ouverts au public permettent aux lauréats de bénéficier d'un budget participatif par exemple, pour des aménagements temporaires. Ainsi, de plus en plus de rues de quartier se réinventent et « s'ensauvageonnent ». Si les propositions fusent, il faut toutefois bien les encadrer. Ceci nécessite un engagement des services communaux ainsi que de bénévoles. Et parfois, le budget de réalisation, même bien établi, ne prend pas en compte le travail de longue haleine qu'implique le suivi par ces bénévoles. Une fois réalisés, ces aménagements posent la question de leur résistance au temps : la peinture, une fois délavée, sera-t-elle reprise lors de nouveaux ateliers ou déclenchera-t-elle un aménagement pérenne ? Celui-ci conviendra-t-il alors à la population qui n'y a pas participé ?

Lausanne : Jardin de poche
(Photo : © Service des
parcs et domaines, Ville de
Lausanne).



Là où la rue préfigure

Dans le cadre de projets pérennes, les aménagements temporaires sont de plus en plus plébiscités pour tester les possibilités de désimperméabilisation des sols, de plantations, d'ombrage, d'assises et d'appropriation d'usages. Ils invitent la population à changer son regard progressivement sur ce qui est en place, préfigurant un aménagement pérenne, et à ouvrir le champ des possibles pour concevoir le temps d'un été une rue avec des salons, jardins, squares. Ainsi les riveraines et riverains peuvent tester les avantages à tirer de la réduction de l'emprise de la voiture, tout en garantissant un retour en arrière possible. Souvent, la population est associée à cette préfiguration lors de la co-conception. Son expertise et son implication peut se poursuivre lors d'une co-construction qui teste les usages. Ces tests permettent alors de s'assurer que les aménagements pérennes prévus répondent à la demande des personnes qui utilisent l'espace, le temps que les études se fassent, les budgets se votent et les travaux se réalisent. S'ils ne peuvent remplacer un aménagement pérenne de qualité, ils peuvent pour le moins y contribuer à durée limitée, mais ne devraient en aucun cas être conçus pour économiser de l'argent.

Là où la rue permet d'accompagner ensemble... et pourquoi pas, spontanément ?

A cause des choix de résistance physique faible face au temps, des procédures réglementaires « à durée limitée » et des mutations des usages, ces aménagements, qui offrent à la population la possibilité de se réapproprier leur rue, n'ont qu'un temps. Des exemples montrent que les processus peuvent prendre toutefois des formes diverses. Comment choisir la forme la plus adaptée ? Faut-il d'ailleurs choisir ? Une rue pourrait être animée à la fois avec des terrasses, des jardins de poche, et d'autres interventions. Afin d'assurer une cohérence entre les divers aménagements temporaires, une coordination interservices devrait être favorisée, car force est de constater que les aménagements évoqués ne pourraient voir le jour sans le soutien d'au moins un service communal. La difficulté de réunir toutes les compétences qui servent des intérêts aussi divers que la circulation, les espaces verts, la cohésion sociale, tout en étant au service des riveraines et riverains au sein d'une même structure, appelle ainsi à décloisonner les services pour travailler ensemble sur ces aménagements.

Finalement, dans les processus évoqués, les aménagements temporaires visent l'appropriation de la rue par la société civile, sous encadrement public. On peut se demander si ces procédures invitantes sont devenues (trop) assistantes. Aujourd'hui, est-il envisageable de s'approprier l'espace public de la rue, même pour une durée limitée sans autorisation, quitte à faire preuve de désobéissance civile ? Les green guérilleros l'avaient bien fait, déjà en 1960, pour imaginer une rue vivante et spontanée.

Lausanne, quartier de la Place du Nord : Le projet « Les îlots du Nord » remporté par l'association les Lombrics, budget participatif 2022 avec l'aide du collectif Affluent a organisé un atelier peinture sur deux week-ends et un atelier « îlots végétalisés » (Photo © Charlotte Thietart).



3.3 La rue, un espace de possibilités

Comment la rue peut-elle être aménagée et développée en concertation avec la population ? Quel est le potentiel des mesures provisoires au sein de l'espace public en tant qu'instruments de participation et de « planification apprenante » ? Enseignements tirés du projet « Hardturmstrasse - Testnutzung Trottoir Süd ».

Denkstatt sàrl

La Hardturmstrasse à Zurich est un exemple parlant de la transformation à laquelle sont soumises de nombreuses rues urbaines : elles ne doivent plus « seulement » assurer, de manière monofonctionnelle, l'écoulement du trafic motorisé, mais doivent aussi être en adéquation avec leur rôle d'espaces de vie urbaine. Pour que cette transformation ou ce renouvellement des rues en espaces libres urbains réussisse, l'implication des acteurs locaux est essentielle.

Le test comme outil de planification apprenante

La Hardturmstrasse a servi de voie d'accès à l'autoroute jusqu'en 2011, puis a été réaffectée en rue de quartier. Depuis l'automne 2020, il s'agit d'une zone 30. Sa physionomie propice aux déplacements motorisés et sa linéarité sont restées les mêmes, ce qui incite encore et toujours beaucoup d'automobilistes à l'emprunter. Un assainissement complet incluant une redistribution et un réaménagement de la rue est en cours de planification, mais ne pourra être mis en œuvre qu'en 2027 au plus tôt. C'est pourquoi la Ville de Zurich a décidé de réaliser de premières mesures immédiates temporaires. À la demande du quartier, les mesures n'ont pas uniquement concerné la chaussée, mais également le trottoir sud d'environ 6,5 m de large. Depuis juillet 2022, trois emplacements pionniers le long du trottoir invitent à la détente avec des bacs végétalisés, des endroits pour s'asseoir, des tables de pique-nique et des jeux (pétanque, ping-pong). Une grande attention a été portée au caractère réutilisable et/ou recyclable du matériel choisi.

L'objectif de cet aménagement, prévu pour une durée de cinq à sept ans, est d'améliorer la qualité de séjour de ce tronçon long de 900 m (chaussée et trottoir) et de favoriser le respect de la limitation de vitesse grâce à sa nouvelle physionomie. Dans l'esprit d'une planification apprenante, les enseignements tirés de l'aménagement temporaire devront en outre être intégrés dans le projet d'assainissement global. Les trois emplacements font donc office de test à l'échelle 1:1.

L'aménagement en tant que processus co-créatif

Les mesures ciblant le trottoir ont été élaborées et mises en œuvre en l'espace de six mois, en concertation avec les riveraines et riverains et les personnes représentant les propriétaires et les commerces. Le service des travaux publics de la ville de Zurich a mandaté Denkstatt sàrl pour la conception et la réalisation. Principes de base : le projet devait viser une efficacité maximale et être axé sur les besoins tout en étant durable sur le plan écologique, en utilisant les ressources économiques de manière efficiente. Il devait aussi être réalisable selon un calendrier serré. En collaboration avec le Büro für Sozialraum & Stadtleben du service des Affaires sociales de la Ville de Zurich, les contraintes propres aux espaces extérieurs du quartier ont d'abord été recensées au moyen d'une marche exploratoire, d'entretiens avec les acteurs du quartier et d'un atelier. Lors de ce dernier,

Zurich, Hardturmstrasse :
Des blocs pour s'asseoir en béton recyclé, des bacs végétalisés ainsi qu'un panneau d'information mentionnant le sondage en ligne (Photo : © Denkstatt sàrl).



un concept général a été présenté avec quelques éléments de base qui ont ensuite été affinés et complétés avec l'aide des personnes participant à l'atelier.

Il s'agissait ensuite de mettre en relation de manière pertinente l'analyse, les exigences formelles relatives à l'espace public et les besoins du quartier, et de les « traduire » en un vocabulaire d'aménagement robuste. Une première mouture a été présentée aux personnes participant à l'atelier lors d'une séance d'information en ligne et, en juillet 2022, le quartier a bénéficié des premières mises en œuvre. Une association avait entretemps été créée pour coordonner les activités en lien avec le trottoir sud et regrouper les demandes du voisinage. L'émergence de telles structures rassemblant des accompagnants est précieuse, car elle favorise l'appropriation et l'utilisation des nouvelles possibilités de séjour. Elles facilitent en outre les échanges entre le quartier et l'administration communale.

Le provisoire comme potentiel

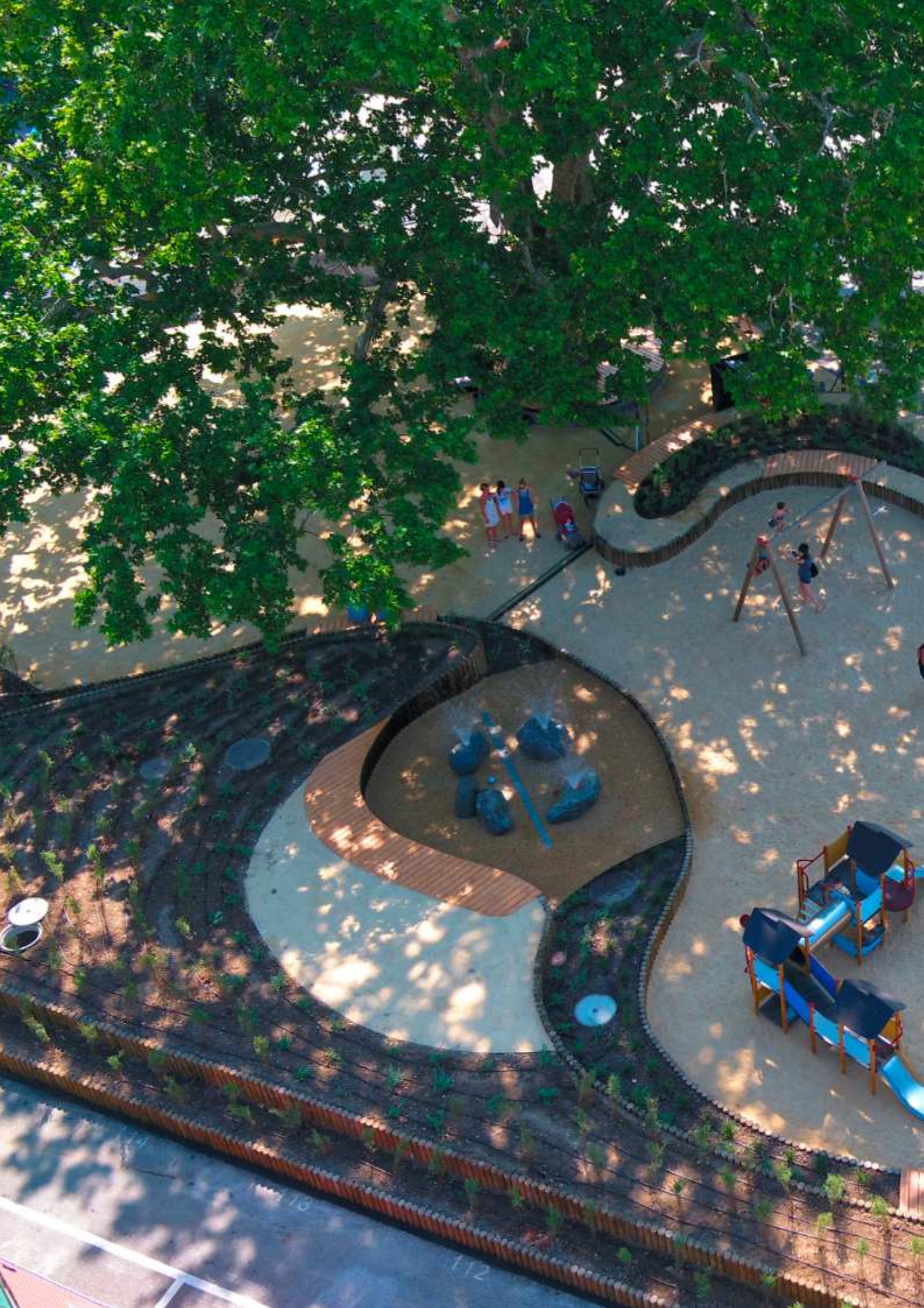
Les mesures temporaires mises au point de manière participative représentent un bon moyen de générer en peu de temps changement spatial et visibilité. Il faut toutefois être conscient de deux choses : d'une part, de telles réalisations doivent satisfaire à certaines directives et, le cas échéant, passer par un processus d'autorisation ; d'autre part, le prototypage n'a pas seulement lieu au niveau des mesures en tant que telles, mais également au niveau des procédures administratives. Là aussi des obstacles imprévus peuvent survenir et entraîner des retards.


Le test grandeur nature avec des moyens provisoires recèle un grand potentiel d'appropriation et de participation, notamment grâce à sa nature flexible et évolutive. L'utilisation concrète sur place révèle les besoins, les usages possibles et la plus-value de tels espaces. Exploiter ce potentiel signifie toutefois faire preuve d'ouverture à l'égard de la « valeur d'usage ». Autrement dit, il convient de regarder et d'écouter attentivement si et comment l'espace public en question est réellement utilisé au quotidien. Dans le processus de planification apprenante, la participation ne s'arrête par conséquent pas avec la mise en œuvre des mesures. Il s'agit plutôt de maintenir le dialogue, afin de garantir que le transfert de connaissances et le retour d'information entre tous les échelons (vie quotidienne, administration et planification) aient bien lieu. C'est pourquoi la ville a mené une analyse d'impact à la Hardturmstrasse à l'aide de sondages, d'observations *in situ* et d'interviews, dont les résultats ont conduit à diverses adaptations et optimisations, qui seront également intégrés au projet d'assainissement.

Les mesures immédiates mises en œuvre à la Hardturmstrasse sont un exemple de réinterprétation d'une rue ; on est passé d'une monofonctionnalité fortement axée sur le trafic individuel motorisé à un espace (libre) qui favorise la diversité des usages et des qualités telles que le séjour, le jeu et la rencontre.

Zurich, Hardturmstrasse :
Les riverains s'approprient l'une des drains transformée en scène, un souhait devenu réalité. La draine est un prêt des CFF
(Photo : © Denkstatt sàrl).





An aerial photograph of a park area. In the top left, there's a large green tree. Below it, a paved walkway leads to a sandy area with a red metal climbing structure. To the right, there's a green lawn with a bench and some trash bins. The top right of the image shows a large body of water (a lake or river) with a concrete embankment. The text is overlaid on the right side of the image.

4 | Tester, pour ensuite pérenniser

4.1 Améliorations sociales et spatiales en continu

4.2 Et si les aménagements temporaires devenaient pérennes ?

4.1 Améliorations sociales et spatiales en continu

Les aménagements provisoires ont une dynamique d'amélioration continue. Les premiers résultats d'une étude socio-spatiale portent sur deux zones de rencontre réaménagées de manière temporaire. L'évaluation de ces aménagements apporte un éclairage scientifique sur ce type d'approches.

William Fuhrer, professeur de développement urbain et d'architecture, Institut Siedlungsentwicklung und Infrastruktur, Haute école spécialisée bernoise

Des espaces urbains multidimensionnels

Aucun espace urbain, aucun quartier ne ressemble à un autre, aucune zone de rencontre ne ressemble à une autre. Même des espaces apparemment identiques ou similaires présentent des différences significatives lorsqu'on les observe de plus près. En cause, la conjonction d'une multitude d'éléments, tels que la morphologie urbaine, la densité des usages et de l'offre, la composition démographique de la population ainsi que son niveau d'interaction et d'organisation. Mais la typologie des espaces extérieurs, les différentes formes de mobilité ainsi que le type de végétalisation et son intensité jouent également un rôle. Tous ces éléments, et notamment leurs effets les uns sur les autres, mettent en évidence les dynamiques et les facettes les plus diverses des espaces urbains, dont ils démontrent la complexité.

Intervenir par l'aménagement

Modifier l'aménagement d'un espace public, par exemple une zone de rencontre, peut résoudre certains aspects, mais pas la situation globale en raison de sa complexité et de sa nature multidimensionnelle. Dans sa théorie du design et de la planification, Horst Rittel introduit la notion de « wicked problems », qui ne se résolvent pas par une solution générale et définitive, mais peuvent être améliorés en permanence par petites étapes.¹ Les aménagements provisoires semblent justement évoluer selon cette dynamique d'amélioration continue, et constituent des outils prometteurs pour profiter davantage des zones de rencontre.

Méthode d'évaluation et enseignements

Ce potentiel a été étudié plus en détail dans le cadre de l'accompagnement et de l'évaluation scientifiques de deux interventions pilotes.² L'objectif de cette étude était d'analyser l'impact des aménagements provisoires sur la qualité des espaces extérieurs et, par conséquent, sur l'intensité de l'utilisation et des interactions.³ Cela a nécessité une approche phénoménologique, mais structurée, et adaptée au contexte local. À cette fin, une méthode d'évaluation a été spécialement conçue, associant des techniques à la fois qualitatives et quantitatives de la recherche socio-spatiale et évaluant les effets à l'aide d'une analyse avant-après. Les conclusions de l'évaluation vont de la conception du processus à l'identification des pierres d'achoppement, en passant par le ressenti des personnes qui utilisent l'espace, ainsi que par l'impact concret des mesures d'aménagement sur l'utilisation de l'espace. Elles montrent également comment différents éléments contextuels

Zurich, Kyburgstrasse :
Aménagement temporaire
dans la zone de rencontre
(Photo : © Camille Decrey).



interagissent et peuvent influencer l'effet d'un aménagement provisoire. L'une des interventions pilotes, celle de la zone de rencontre de la Kyburgstrasse à Zurich, a eu lieu dans un quartier dense et peuplé jouxtant un parc. On aurait pu en conclure que la revalorisation de la rue ne fonctionnerait pas en raison des espaces publics déjà existants et d'une pression insuffisante pour faire de la place à d'autres usages. L'analyse a cependant montré que l'aménagement provisoire a généré une augmentation significative des activités et des interactions.⁴ L'intervention semble avoir répondu ici à un besoin non satisfait, et a ainsi eu un impact important sur l'utilisation de la rue et les interactions dans le voisinage. La présence du parc, perçue au départ comme un risque ou un obstacle, peut aussi être interprétée comme un catalyseur qui a favorisé l'émergence d'un voisinage habitué à s'approprier l'espace public au quotidien, ce qui lui permet d'identifier et d'exprimer plus facilement ses besoins.

Cela a donc démontré qu'une approche participative cohérente sur place et basée sur les besoins des acteurs est essentielle si l'on souhaite obtenir un aménagement pertinent et réussi pour l'animation et l'appropriation d'une zone de rencontre. Il est en outre ressorti qu'un « réaménagement décrété d'en haut », par exemple pour atteindre des objectifs généraux de mobilité, ne constituait pas un bon point de départ pour que les aménagements soient acceptés et l'espace approprié. Les initiatives issues du voisinage sont bien plus probantes.

Étudier les aménagements temporaires sous un angle socio-spatial

Les expériences et les tests peuvent permettre aux aménagements temporaires de déployer tous leurs atouts, pour autant que l'on se base sur l'initiative et les besoins du quartier. L'évaluation de ces aménagements aide à tirer des enseignements de manière systématique et en se basant sur des données probantes, et permet également de prendre en considération la complexité de chaque situation, d'éviter les erreurs d'interprétation, mais aussi de contrôler quels effets sont à mettre sur le compte des mesures ou des principes d'aménagement. Les évaluations servent donc à condenser en permanence les connaissances acquises dans le cadre de projets spécifiques. C'est pourquoi elles sont particulièrement prometteuses lorsqu'elles se focalisent sur l'intervention elle-même et qu'elles intègrent les connaissances acquises aussi bien avant que pendant et après le processus de planification et d'aménagement. Les aménagements temporaires s'y prêtent parfaitement, car ils reposent sur une culture de la planification apprenante. Ils bénéficient de cette dynamique, et les interactions avec les enseignements tirés de l'évaluation permettent d'améliorer en permanence la qualité de séjour et les possibilités d'appropriation de notre espace de vie.

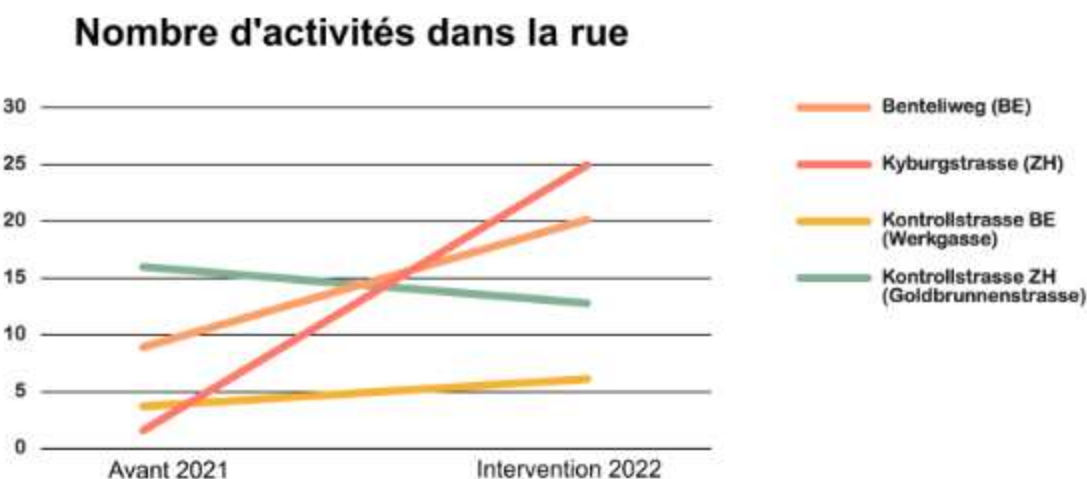
¹ Rittel, H., & Webber, M. (1973) : Dilemmas in a General Theory of Planning. Policy Sciences, 4(2), 155-169.

² Projets-modèles pour un développement territorial durable 2020-2024 : Mouvement, rencontre et animation dans des quartiers de Berne et Zurich, équipe de projet : Mobilité piétonne Suisse, Association faïtière suisse pour l'animation socioculturelle enfance et jeunesse, Atelier Olga, Haute école spécialisée bernoise, Ville de Berne et Ville de Zurich.

³ Gehl, Jan (2018) : Leben zwischen Häusern. Jovis Verlag, Berlin, p. 6ss.

⁴ Von Däniken, A. & Fuhrer, W. (2023) : rapport intermédiaire pour l'étude d'accompagnement. Projets-modèles pour un développement territorial durable 2020-2024 : Mouvement, rencontre et animation dans des quartiers de Berne et Zurich, Haute école spécialisée bernoise, Ville de Bienne.

Nombre d'activités avant et après l'intervention. Projet-modèle Mouvement, rencontre et animation dans des quartiers de Berne et de Zurich (Graphique : © Haute école spécialisée bernoise, 2023).



4.2 Et si les aménagements temporaires devenaient pérennes ?

Quand ils sont un succès, les aménagements temporaires peuvent se prolonger bien au-delà de la planification initiale. Leur attractivité, en adéquation avec les besoins réels et actuels de la population, invite quelquefois cette dernière à exiger la poursuite des installations plus de 10 à 15 ans.

Laurent Essig, Architecte paysagiste HES et urbaniste FSU, Belandscape sàrl

Une approche modulaire-évolutive

Les aménagements temporaires, qui sont une nouvelle manière d'appréhender l'aménagement des villes dans des contextes urbains complexes, sont généralement conçus de manière modulaire, afin d'apporter une réponse évolutive et des adaptations suite aux premières expérimentations. Cette approche privilégie le processus de prototypage et le test au format 1:1 « avec les pieds et les mains » ! Leur durée de vie est garantie tant qu'ils sont en phase avec la demande et les besoins des personnes qui utilisent l'espace.

Certains projets réalisés depuis plus d'une dizaine d'années dans différentes villes de Suisse romande, comme à Nyon ou à Sion, ont révélé une nouvelle typologie d'espaces publics très résiliente. Planifiés initialement pour une durée de 3 ou 5 ans, ils ont été prolongés pour un horizon au-delà de 10 à 15 ans en raison de l'accueil très positif, voire unanime, des citoyens qui ont « testé » l'aménagement. La pérennisation peut être ainsi perçue comme la résultante d'un aménagement temporaire réussi, répondant clairement aux attentes et aux contraintes contemporaines de la mutation des villes.

Évaluer pour mieux pérenniser

La capacité de la population de tester physiquement les aménagements en situation réelle révèle instantanément ses atouts et les éléments à améliorer. Les interventions réalisées ont grandement enrichi la connaissance du comportement des usagères et usagers dans l'espace public et modifié peu à peu la perception, la conception et les programmes d'aménagements de ces lieux publics, temporaires ou non.

De véritables outils d'enquête sur mesure ont été développés pour évaluer objectivement les comportements des personnes qui utilisent l'espace, leurs perceptions et leur degré de satisfaction. Ces observations sur le terrain, à plusieurs moments de la journée, permettent de renseigner véritablement l'attractivité d'un aménagement. Ces enseignements nous apprennent également que les usagères et usagers apprécient une approche d'insertion plus douce dans le bâti existant, sans travaux lourds ni dégâts collatéraux, et apprécient la modestie et la simplicité des solutions appliquées en utilisant notamment des matériaux naturels (bois, sable...) ou détournés du quotidien.

Nyon, Square Perdtemps :
Des enfants jouent sur une place de jeux réservée auparavant à un parking
(Photo : © Michel Perret).



Une réponse aux besoins réels et actuels de la population

Ces nouveaux espaces de créativité et de liberté rivalisent de plus en plus avec les interventions plus pérennes. Leur coût généralement modéré invite à une perception plus positive et constructive du public. Ces aménagements plus respectueux du voisinage en l'absence de gros travaux préparatoires évitent également « l'arrêt cardiaque » du quartier. Low-tech, ils sont en phase avec nos attentes actuelles. Réparables et facilement modulables, ils répondent aux nouvelles aspirations et prennent le contre-pied au tout béton ou tout minéral.

C'est pourquoi, tout naturellement, la population demande à prolonger ces installations afin de répondre à leur besoin de délasserment et de rencontre dans leur vie quotidienne. Un quotidien qui est d'ailleurs au centre de la réflexion de ces aménagements. La journée type des citoyens est faite de petites actions régénératrices comme se reposer quelques instants, aller à la place de jeux, prendre un café sur une terrasse, lire un message ou un livre. Ces petites « bulles d'air » journalières demandent des espaces d'identification à proximité et faisant partie de leur sphère territoriale et sociale, un quotidien authentique et rassurant.

Dans le cas des aménagements réalisés sur les rives de Nyon, le square Perdttemps ou la place de la gare (baptisée voie 4), la pérennisation des aménagements pour une durée de 10 à 15 découlent d'une demande claire de la population suite à des enquêtes de satisfaction. La qualité des ambiances s'apparentant à de véritables « paysages » a été particulièrement relevé ainsi que la grande diversité d'activités et d'expériences à vivre en ces lieux. Il en est de même pour les aménagements du cours Roger Bonvin à Sion qui, dans une intention initiale d'aménagement temporaire et au vu de l'accueil, de la fréquentation et du succès du parc, ont amené les autorités à envisager sa pérennisation pour une dizaine d'années au minimum. Pour ces deux aménagements, la volonté de penser ces espaces dédiés en un seul parc homogène conjuguant avec cohérence les équipements de sports et de loisirs avec son environnement paysager a été plébiscitée, renforçant l'esprit d'appartenance et d'identification.

Penser à long terme, dès le début

Suite à ces diverses expériences, le bureau Belandscape s'est engagé dans une nouvelle phase de réflexion et d'actions pour répondre au défi de la consolidation de ces aménagements. La question de l'entretien se pose dans le cas d'une utilisation bien plus longue qu'initialement prévue. Le choix initial de concevoir des équipements en bois réparables a permis une rénovation ou un remplacement facilité et rapide. C'est pourquoi les aménagements temporaires de Belandscape intègrent dès le début du projet l'hypothèse d'une prolongation des installations pour donner vie à ces nouveaux espaces revitalisés et ravir la population des villes de demain.

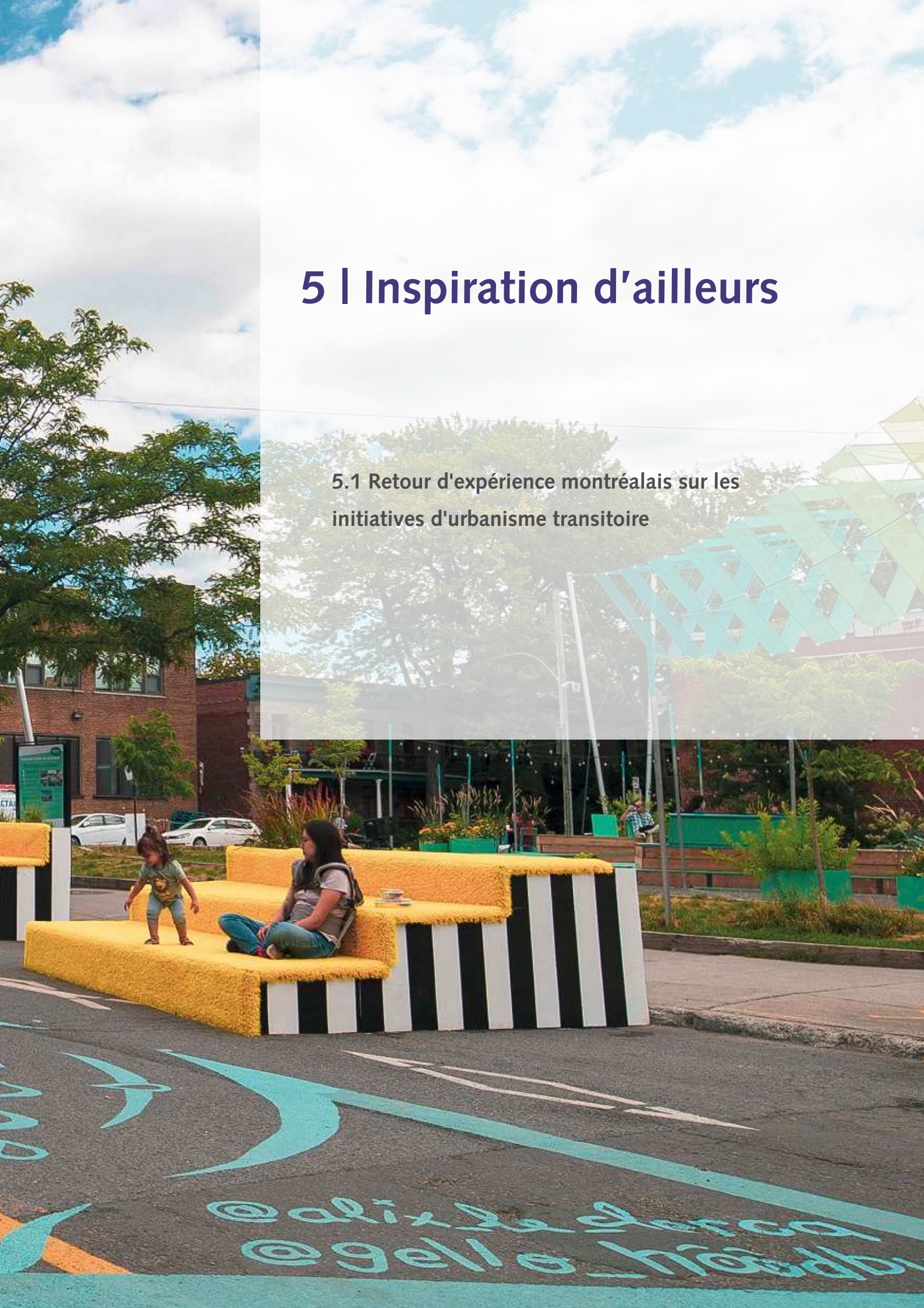
Sion, cours Roger Bonvin :
Un espace de plus d'un hectare sur la tranchée couverte de l'autoroute a été végétalisé et aménagé en un lieu de détente, de sport et de jeu (Photo : © Laurent Essig).





5 | Inspiration d'ailleurs

5.1 Retour d'expérience montréalais sur les initiatives d'urbanisme transitoire



5.1 Retour d'expérience montréalais sur les initiatives d'urbanisme transitoire

À Montréal, la pratique d'urbanisme tactique (UT) a émergé au tournant de la dernière décennie, tel un cheval de Troie souhaitant transformer la face des quartiers de la métropole. Cette émergence a été possible grâce au leadership d'une nouvelle génération de praticiennes et praticiens et a contribué à transformer le rapport avec l'espace public.

Mikael St-Pierre, urbaniste, coordonnateur, aménagement et environnement urbain CEUM & Chargé de cours, Université du Québec à Montréal

Émergence des initiatives

Si la notion d'UT émerge vers 2005 en Californie avec la naissance du *Park(ing) Day*¹, c'est en 2011 que celle-ci atterrit à Montréal², sous l'impulsion d'associations communautaires. L'UT connaît alors ses premières gloires en territoire québécois : une pratique d'initiés devient graduellement une activité appréciée du grand public. Dès 2012, plus de 200 cases de stationnement sont transformées chaque année, le temps d'une journée. *Park(ing) Day* contribue ainsi à populariser la notion d'UT dans la métropole.

Au même moment, une série d'organisations sont créées par de jeunes professionnelles et professionnels et contribuent à multiplier les initiatives d'UT : l'Association du design urbain du Québec et son Village Éphémère, des firmes comme La Pépinière, Pete & Vegas et le Comité, ainsi que des associations comme Lande et Entremise. Entre 2010 et 2015, ces associations contribuent à légitimer l'UT comme un moyen efficace de transformer la ville avec un potentiel d'adhésion et d'appropriation fort.

Impacts de ces initiatives et institutionnalisation de la pratique

L'UT devient un moyen efficace, facile et peu coûteux de dynamiser des espaces sous-utilisés et d'y attirer la population. Les institutions municipales sont conscientes du potentiel de la pratique et saisissent la balle au bond vers le milieu de la décennie. La Ville de Montréal commande une série de projets d'UT afin de revitaliser des espaces publics peu attractifs. Au parterre du Stade Olympique, vaste océan bétonné, on accueille les Jardineries, qui proposent l'aménagement d'un petit village, une offre de restauration ainsi qu'une programmation événementielle adaptée à tous les âges. Au centre-ville, c'est la Place Émilie-Gamelin qui est transformée pour accueillir un jardin, un biergarten et des jeux grandeurs nature. Sur le Plateau-Mont-Royal, une ancienne station-service est devenue, le temps de quelques saisons, la Place des Fleurs-de-Macadam, un aménagement tactique visant à tester des configurations en vue de l'aménagement du premier *watersquare*³ montréalais.

L'UT devient rapidement un levier institutionnel favorisant la transformation des milieux de vie. Le Programme de rues piétonnes et partagées (PRPP) est créé afin d'accélérer la transformation et de favoriser la mobilité active. Le PRPP met en relation diverses pratiques émergentes, telles que l'UT,

Montréal, Terrasses Roy :
Aménagement tactique
installé en 2017, qui a finalement pavé la voie vers une transformation permanente en 2022
(Photo : © Mélanie Dus-seault).



la collecte de données *in situ* et la participation publique, afin d'expérimenter la piétonnisation avant d'envisager des investissements massifs pour la transformation pérenne de l'espace. Naissent ainsi des projets emblématiques de l'époque tels que la Place de Castelnau, les Terrasses Roy ou la Place Shamrock, trois aménagements qui ont permis aux Montréalais d'expérimenter les plaisirs de la piétonnisation.

Finalement, les politiques publiques sont modifiées pour mieux accueillir l'UT. En 2020, la ville lance un chantier de révision de son Plan d'urbanisme et de mobilité. La notion d'UT y est présente, notamment par la volonté de créer un Programme d'urbanisme transitoire ayant pour but de « redonner (...) aux sites vacants une vocation civique, tout en actualisant et réalisant leur potentiel de contribution à la transition des territoires⁴ ». En 2021, l'arrondissement de Ville-Marie, centre-ville de Montréal, modifie sa réglementation afin de « permettre l'occupation [temporaire] de terrains privés non bâtis (...) dans le cadre d'activités ou d'événements à caractère communautaire⁵ ». De cette façon, l'administration municipale répond à un angle mort identifié en 2016 par l'association Lande⁶.

Vers une transition de la mobilité et des espaces publics

Au cours de la dernière décennie, le visage des quartiers montréalais a grandement changé. Une génération de jeunes spécialistes en design et en aménagement aura contribué, grâce à la pratique émergente de l'UT, à démontrer qu'un autre projet de ville est envisageable. L'expérimentation rendue possible grâce à l'UT a permis d'accélérer une transition vers des milieux de vie à échelle humaine et à transformer les habitudes, notamment celles de mobilité, de toute une génération d'insulaires. L'UT montréalais continue de marquer les esprits et d'influencer les praticiennes et praticiens au niveau international : à l'été 2022, c'est le plus long parc linéaire au monde qui a été installé, le temps de quelques semaines, sur l'avenue du Mont-Royal. Déjà, l'idée de pérenniser l'initiative enthousiasme les résidents du Plateau... Nous verrons d'ici quelques années si le cheval de Troie continue de faire des siennes !

¹ Schneider, Benjamin (2017). *How Park(ing) Day Went Global*, Bloomberg. Disponible au <https://www.bloomberg.com/news/articles/2017-09-15/a-brief-history-of-park-ing-day>

² Thorpe, Amelia (2020). *Owning the Street. The Everyday Life of Property*, MIT Press, 344 pages.

³ Place publique temporairement inondable

⁴ Ville de Montréal (2020). *Projet de ville – Vers un plan d'urbanisme et de mobilité*, p. 73.

⁵ Extrait du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie

⁶ Lande (2016). *Réglementation sur les terrains vacants publics à Montréal. État de la situation et comparaison avec d'autres villes en Amérique du Nord*.

Montréal : Plus de 200 cases de stationnement ont été aménagées de façon créative lors du *Park(ing) Day* de 2012 (Photo : © ADUQ).





Perspectives

Planter la graine du changement de paradigme

Camille Bernier, Urbaniste FSU, Co-fondatrice de La Lézarde¹, membre du groupe régional Vaud de Mobilité piétonne & Flore Maret, Cheffe de projet Mobilité piétonne Suisse

Face à une diversité de situations, une diversité de (pistes de) réponses

Les aménagements temporaires se révèlent un remarquable outil d'expérimentation d'une ville plus résiliente. En pleine crise de COVID, les aménagements temporaires ont donné un coup d'accélérateur à la transformation de nos centres urbains en espaces publics ouverts plus conviviaux, ainsi qu'à un report vers les mobilités actives. Face à des défis tels que la crise climatique et la perte de biodiversité, les aménagements temporaires permettent de tester des techniques de végétalisation et de désimperméabilisation pour ramener la nature en ville et améliorer le confort de la population urbaine. Ils constituent également des leviers dans la revitalisation d'espaces stériles et dans la revalorisation d'espaces publics favorisant les déplacements à pied, la rencontre et le séjour.

Remettre l'humain au centre de la fabrique de la Ville

Les aménagements temporaires sont des prototypes d'espaces de vie que les habitantes et habitants testent et évaluent par leur simple pratique du quotidien, avec leurs pieds et leurs mains. Ils peuvent être utilisés comme outil participatif efficace à disposition des villes. De l'enfant qui dessine à la craie, aux seniors assis sur un banc, en passant par un voisinage qui se rencontre ou des personnes à mobilité réduite : tous les usages sont observables et analysables grâce aux aménagements temporaires. Ces derniers permettent à la population de s'approprier ses rues et de les animer, de les rendre ludiques et conviviales, autant de moyens de lui faire apprécier sa ville.

Adapter les procédures

Évolutifs, les aménagements temporaires sont prévus pour être adaptés, étendus ou déplacés afin de répondre aux attentes identifiées des usagères et usagers sur le court terme, et nourrir les réflexions pour un projet définitif à long terme. L'évaluation de ces aménagements est dès lors cruciale pour tenir compte de la complexité des situations et éviter les erreurs d'interprétation. Les processus d'autorisation et les procédures administratives nécessaires sont toutefois susceptibles de dissuader certaines personnes. Pour permettre de tester et d'analyser les changements des usages sur une durée représentative, les pouvoirs publics auraient tout intérêt à les considérer comme des processus de démarches participatives, et non comme des projets de construction, et par conséquent d'alléger les procédures d'autorisation.

Il ne s'agit ainsi plus de concevoir les aménagements temporaires comme accessoires dans les aménagements d'espaces publics, mais bien de les appréhender comme une étape nécessaire dans des processus complexes de planification apprenante de projets urbains. Les moyens financiers et humains pour les entretenir, les rénover et les faire évoluer doivent être prévus et anticipés pour qu'ils jouent leur rôle dans la chaîne du projet.

¹ L'association La Lézarde crée des aménagements temporaires végétalisés avec la population, dans les espaces publics ou collectifs en Suisse romande. Grâce à l'organisation de démarches participatives, elle réalise des lieux de vie conviviaux, modulables et évolutifs, inclusifs, accueillants pour tous les âges et pour la biodiversité. Fondatrices : Alessia Daouk et Camille Bernier, urbanistes. lalezarde.ch.

Opfikon, « Pocket-Park Rohrstrasse » : Mise en place d'un processus participatif par des animateurs socio-culturels afin d'améliorer la qualité de séjour et le cheminement piéton (Photo : © Johannes Küng).

Liste des projets de la publication

- Berne, Balmweg**, KORA-Projekte, Tiefbauamt, Stadt Bern. URL www.bern.ch/themen/stadt-recht-und-politik/mitreden-und-mitgestalten/kora-bern/
- Bienne, Quai du bas**, Urbanisme, Ville de Bienne. URL www.biel-bienne.ch/fr/valorisation-quais-de-la-suze.html/1482#projet
- Florence, Piazzetta dei Tre Re**, Università degli Studi di Firenze, FAL Florence Accessibility Lab. URL www.dida.unifi.it/
- Genève, Étang temporaire**, HEPIA. www.hesge.ch/hepia/
- Genève, Micro-oasis Place Saint-Gervais**, Canton et Ville de Genève. URL www.ge.ch/teaser/parc-parc
- Glaris Nord, «Dialog Mühlehorn - Mitdenken, mitgestalten, mitmachen»**, Raumplanung, Gemeinde Glarus Nord. URL www.glarus-nord.ch/online-schalter/bau-umwelt/raumplanung/dorfentwicklung-muehlehorn.html/6628
- Lyss, Bahnhofstrasse**, LABÖR, Urban Equipe & Gemeinde Lyss. URL <https://gemeinsamer.space/processes/labor-lyss>
- Lausanne, Avenue Benjamin-Constant**, Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces, Ville de Lausanne. URL www.lausanne.ch/routesmobilite
- Lausanne, Jardin de Poche**, Service des parcs et domaines, Ville de Lausanne. URL www.lausanne.ch/service-spadom
- Lausanne, Quartier de la Place du Nord**, Les Lombrics & Collectif Plant'Action, Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces, Ville de Lausanne. URL www.lausanne.ch/routesmobilite
- Lausanne, Rue des Échelettes**, Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces, Ville de Lausanne. URL www.lausanne.ch/routesmobilite
- Lugano, Parchi temporanei a Besso**, Spazi urbani, Città di Lugano. URL www.lugano.ch/la-mia-citta/amministrazione/dicasteri-divisioni/dicastero-sicurezza-spazi-urbani/spazi-urbani/
- Montréal, Avenue du Mont-Royal**, Société de Développement de l'Avenue Mont-Royal & Castor et Pollux. URL www.castoretpollux.co/portfolio/pietonnisation-avenue-du-mont-royal-2021/
- Montréal, Terrasses Roy**, Arrondissement Le-Plateau-Mont-Royal & Castor et Pollux. URL www.castoretpollux.co/portfolio/les-terrasses-roy/
- Nyon, Grande Jetée**, belandscape Sàrl & Ville de Nyon. URL www.nyon.ch/participer/demarches-participatives/laboratoires-d-usage/la-grande-jetee/
- Nyon, Square Perdtemps**, Belandscape Sàrl & Ville de Nyon. URL www.nyon.ch/participer/demarches-participatives/laboratoires-d-usage/square-perdtemps/
- Opfikon, Pocket-Park Rohrstrasse**, Quartier- und Freiwilligenarbeit, Stadt Opfikon & Hochschule Luzern. URL https://www.opfikon.ch/_docn/2778010/Quartierarbeit_2018_-_2019_1.pdf
- Sion, Cours Roger Bonvin**, Belandscape Sàrl & Ville de Sion. URL www.sion.ch/albumsphotos/detail/25714
- Sion, Place de la Planta**, Urbanisme et Mobilité, Ville de Sion. URL <https://www.sion.ch/jardinspublics/21361>
- Wädenswil, «Temporäre Nutzung und biodiverse Aufwertung eines Platzes im Zentrum einer Gemeinde»**, ZHAW.
- Zürich, «Hardturmstrasse - Testnutzung Trottoir Süd»**, Denkstatt sàrl & Tiefbau- und Entsorgungsdepartement, Stadt Zürich. URL www.stadt-zuerich.ch/ted/de/index/taz/gestalten/hardturmstrasse.html
- Zürich, Kyburgstrasse, Modellvorhaben Bewegen, begegnen, beleben in Quartieren von Bern und Zürich**, Fussverkehr Schweiz. URL www.fussverkehr.ch/begegnen/

Les publications de la mobilité douce

Source et téléchargement: www.mobilite-douce.ch

Guides de recommandations de la mobilité douce

N°	Titre	Année	Langue			
			d	f	i	e
1	<i>Directives concernant le balisage des chemins de randonnée pédestre (éd. OFEFP) → Remplacé par N° 6</i>	1992	x	x	x	
2	Construire en bois sur les chemins pédestre (éd. OFEFP)	1992	x	x	x	
3	<i>Revêtement des routes forestières et rurales: goudronnées ou gravelées? (éd. OFEFP) → Remplacé par N° 11</i>	1995	x	x		
4	<i>Signalisation de direction pour les vélos en Suisse → Remplacé par N° 10</i>	2003		d / f / i		
5	Conception d'itinéraires cyclables	2008		d / f / i		
6	Signalisation des chemins de randonnée pédestre	2008	x	x	x	
7	Stationnement des vélos	2008	x	x	x	
8	La conservation des voies de communication historiques – Guide de recommandations techniques	2008	x	x	x	
9	Construction et entretien des chemins de randonnée pédestre	2009	x	x	x	
10	Signalisation de direction pour vélos, VTT et engins assimilés à des véhicules	2010		d / f / i		
11	Obligation de remplacement des chemins de randonnée pédestre – Guide de recommandations à l'égard de l'art. 7 de la loi fédérale sur les chemins de randonnée pédestre (LCPR)	2012	x	x	x	
12	Recommandation pour la prise en considération des inventaires fédéraux au sens de l'article 5 LPN dans les plans directeurs et les plans d'affectation	2012	x	x	x	
13	Planification du réseau de chemins de randonnée pédestre	2014	x	x	x	
14	Planification des réseaux de cheminements piétons	2015	x	x	x	
15	Prévention des risques et responsabilité sur les chemins de randonnée pédestre	2017	x	x	x	
16	Diagnostic et aménagements piétons	2019	x	x	x	
17	Gestion des Cycles aux carrefours – Manuel d'infrastructure	2021	x	x		

Documentation sur la mobilité douce

N°	Titre	Année	Langue			
			d	f	i	e
101	<i>Responsabilité en cas d'accidents sur les chemins de randonnée pédestre (éd. OFEFP) → Remplacé par N° 15</i>	1996	x	x	x	
102	Evaluation einer neuen Form für gemeinsame Verkehrsbereiche von Fuss- und Fahrverkehr im Innerortsbereich	2000	x	r		
103	Nouvelles formes de mobilité sur le domaine public	2001		x		
104	Projet Plan directeur de la locomotion douce	2002	x	x	x	
105	Efficience des investissements publics dans la locomotion douce	2003	x	r		s
106	PROMPT Schlussbericht Schweiz (inkl. Zusammenfassung des PROMPT Projektes und der Resultate)	2005	x			
107	Concept de statistique du trafic lent	2005	x	r		s
108	Problemstellenkataster Langsamverkehr Erfahrungsbericht am Beispiel Langenthal	2005	x			
109	CO2-Potenzial des Langsamverkehrs – Verlagerung von kurzen MIV-Fahrten	2005	x	r		s
110	Mobilität von Kindern und Jugendlichen – Vergleichende Auswertung der Mikrozensen zum Verkehrsverhalten 1994 und 2000	2005	x	r		s
111	Verfassungsgrundlagen des Langsamverkehrs	2006	x			
112	La mobilité douce dans les projets d'agglomération – Aide de travail	2007	x	x	x	

N°	Titre	Année	Langue			
			d	f	i	e
113	Objectifs de qualité des chemins de randonnée pédestre de Suisse	2007	x	x		
114	Expériences faites avec des chaussées à voie centrale banalisée à l'intérieur de localités (CD-ROM)	2006	x	x		
115	Mobilité des enfants et des adolescents – Constats et tendances tirés des microrecensements de 1994, 2000 et 2005 sur le comportement de la population en matière de transports	2008	x	r		s
116	Forschungsauftrag Velomarkierungen – Schlussbericht	2009	x	r	r	
117	Wandern in der Schweiz 2008 – Bericht zur Sekundäranalyse von «Sport Schweiz 2008» und zur Befragung von Wandernden in verschiedenen Wandergebieten	2009	x	r	r	
118	Aides financières destinées à la conservation des voies de communication historiques en vertu de l'article 13 de la LPN – Relèvement exceptionnel des taux de subvention: mise en oeuvre de l'art. 5, al. 4, de l'OPN par l'OFROU	2009	x	x	x	
119	Velofahren in der Schweiz 2008 – Sekundäranalyse von «Sport Schweiz 2008»	2009	x	r		
120	Coûts occasionnés par la construction des infrastructures de mobilité douce les plus courantes – Vérification destinée à l'évaluation des projets d'agglomération transports et urbanisation	2010	x	x	x	
121	Parkings à vélos publics – Recommandations pour le recensement (2 ^e édition révisée)	2011	x	x	x	
122	Ordonnance concernant l'inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse – Ordonnance; Rapport explicatif	2010	x	x	x	
123	Tour d'horizon de la formation suisse en matière de mobilité douce - Analyse et recommandations pour les étapes à venir	2010	x	x	x	
124	Fondements économiques des chemins de randonnée pédestre en Suisse	2011	x	r	r	s
125	Le piéton dans l'entre-deux des villes – Vers les IFF* de demain, urbaines et multimodales (*Installations à forte fréquentation)	2012	x	x		
126	Zur Bedeutung des Bundesgerichtsentscheides Rüti (BGE 135 II 209) für das ISOS und das IVS	2012	x			
127	Vélostations – Recommandations pour leur planification et mise en service	2013	x	x	x	
128	Aide à la traduction de la terminologie de l'inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse	2013		d / f / i		
129	Concept Offre de formation Mobilité douce	2013	x	x		
130	Geschichte des Langsamverkehrs in der Schweiz des 19. und 20. Jahrhunderts Eine Übersicht über das Wissen und die Forschungslücken	2014	x			
131	Wandern in der Schweiz 2014 –Sekundäranalyse von «Sport Schweiz 2014» und Befragung von Wandernden in verschiedenen Wandergebieten	2015	x	r	r	s
132	Velofahren in der Schweiz 2014 –Sekundäranalyse von «Sport Schweiz 2014» und Erhebungen auf den Routen von Veloland Schweiz	2015	x	r	r	s
133	Mountainbiken in der Schweiz 2014 –Sekundäranalyse von «Sport Schweiz 2014» und Erhebungen auf den Routen von Mountainbikeland Schweiz	2015	x	r	r	s
134	Service cantonal des réseaux piétons – Taches et organisation	2015	x	x	x	
135	Mobilité des enfants et des adolescents - Evolution de 1994 à 2010, Analyse basée sur les micro-recensements «Mobilité et transports»	2015	x	r		s
136	Voies express vélo – document de base	2015	x	x		
137	Délimitation des catégories des chemins de randonnée pédestre – Outil décisionnel destiné aux responsables des chemins de randonnée pédestre	2017	x	x	x	
138	Systèmes de vélos en libre-service – Evolution et modèles d'exploitation – Etat des lieux	2018	x	x		
139	La mobilité douce au fil de l'eau – Recommandations et exemples en matière de coordination de la mobilité douce avec des projets de renaturation et de protection contre les crues	2019	x	x		

140	Systèmes d'orientation piétons – Recommandations	2019	x	x		
141	Mobilité des enfants et des adolescents – Evolution entre 1994 et 2015	2019	x	r	r	s
142	Randonnée et VTT: Coexistence ou séparation ? Aide-mémoire pour la planification	2020	x	x		
143	Chemins de randonnée hivernale et itinéraires de raquettes à neige Guide pour la planification, la signalisation, la gestion et l'information	2020	x	x	x	
144	Les comptages de vélos dans les agglomérations suisses - 2018	2019		x		
145	Mobilité douce et loisirs de proximité	2020	x	x	x	
146	Les comptages de vélos dans les agglomérations suisses - 2019	2020		x		
147	« Pas à pas » Flâneur d'Or – Prix des aménagements piétons. 10 flâneurs d'Or plus tard »	2021	x	x	x	
148	Randonnée en Suisse 2020 – Analyse secondaire de l'enquête « Sport Suisse 2020 » et enquête menée auprès des randonneurs dans différentes régions de randonnée	2021	x	x	r	s
149	La pratique du vélo en Suisse 2020 – Analyse de l'enquête La Suisse à vélo 2019 et analyse secondaire de Sport Suisse 2020	2021	x	x	r	s
150	La pratique du VTT en Suisse 2020 – Analyse de l'enquête La Suisse à VTT 2019 et analyse secondaire de Sport Suisse 2020	2021	x	x	r	s
151	Le vélo chez les jeunes: pratiques, images et trajectoires cyclistes - une étude des cas à Yverdon-les-Bains	2021	r	x		
152	Passages à travers les clôtures pour randonneurs et vététistes - Aide pratique	2021	x	x	x	
153	Fermeture et déviation des chemins de randonnée pédestre et des itinéraires de VTT – Aide-mémoire pour la pratique	2021	x	x	x	
154	Mobilité piétonne et espace public	2021	x	x	x	
155	Les comptages de vélos dans les agglomérations suisses - 2020	2021		x		
156	Historische Verkehrswege – Ein Beitrag zur Erhaltung eines schweizerischen Kulturgutes	2022	x	x	x	
157	Entflechtung der Veloführung in Kreuzungen – Studie	2022	x	r	r	
158	Die Verkehrsinstruktion in der Schweiz – Fokus Velo	2022	x	r	r	
159	Dangers naturels sur les chemins de randonnée pédestre et les itinéraires de VTT– Aide-mémoire pour la pratique	2022	x	x	x	
160	Zones de rencontre - Tendances et défis après 20 ans	2022	x	x	x	
161	Les comptages de vélos dans les agglomérations suisses - 2021	2022		x		

x = texte intégral r = résumé / Kurzfassung / Riassunto s = summary

Documentation sur les voies de communication historiques (IVS) : monographies cantonales

Source et téléchargement : www.ivs.admin.ch

Les monographies cantonales retracent l'histoire des transports et présentent divers témoins du passé particulièrement intéressants de par leur construction, leur aspect dans le paysage ou d'autres caractéristiques. Des informations sur la genèse, la structure, l'objectif et l'utilité de l'IVS complètent ces publications, qui s'adressent à un large public.

